

Appel à projets dans le cadre du X<sup>ème</sup> FED régional  
« Gestion durable du patrimoine naturel de Mayotte  
et des Iles Eparses »

Fiche technique 3 :  
Campagne  
« Inventaire et suivi des récifs coralliens de Mayotte et des îles Eparses »

**Ouvert du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2014**

## Contexte

Mayotte et les îles Eparses constituent des écosystèmes tropicaux exceptionnels, notamment de par leur richesse biologique, s'étendant sur un gradient latitudinal du 11<sup>ème</sup> parallèle sud (avec les îles Glorieuses) au 26<sup>ème</sup> parallèle sud (avec l'île d'Europa). Ces territoires et les zones marines qui leurs sont associées confèrent à la France une responsabilité internationale pour répondre aux grands enjeux environnementaux et notamment pour contribuer à « Enrayer la diminution de la biodiversité à l'horizon 2020 et au-delà ».

Le caractère insulaire de ces territoires et leur situation géographique les placent, au même titre que les autres territoires insulaires tropicaux parmi les premiers impactés par le phénomène planétaire du changement climatique. Les ressources naturelles encore abondantes de ces territoires, en particulier les ressources marines, sont d'autre part soumises à des pressions anthropiques, de niveaux très différents entre Mayotte et les îles Eparses, mais toutes grandissantes (pressions de pêche notamment). Il est donc impératif de suivre l'état de ces écosystèmes d'exception et de maîtriser leur exploitation afin, d'une part, de garantir le maintien des activités socio-économiques qui en dépendent (pêche, tourisme, recherche scientifique, etc.), et d'autre part, de contribuer à la préservation de ces potentiels observatoires de référence des changements globaux.

Afin de préserver ce patrimoine naturel d'exception, le Conseil Général de Mayotte et les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF), chargées de l'administration des îles Eparses depuis février 2007, soutenus par de multiples partenaires (Etat, organismes de recherche, entreprises privées, etc.), ont développé des plans d'actions en faveur de la conservation de la biodiversité. Ils se retrouvent sur trois enjeux principaux: 1) Développer la connaissance de la biodiversité, 2) Maintenir la diversité du vivant, 3) Assurer le bon fonctionnement des écosystèmes.

Les connaissances acquises au travers de cette dynamique régionale ont d'abord permis de confirmer la valeur patrimoniale de ces territoires, mais aussi d'alimenter les projets de classement des deux territoires. C'est ainsi que deux parcs naturels marins adjacents, celui de Mayotte et celui des Glorieuses, ont pu voir le jour, respectivement en janvier 2010 et février 2012, pour former la seconde plus grande surface marine protégée de France.

Ce schéma, émanation du Grenelle de l'environnement, qui insistait sur la nécessité de réaliser des inventaires de la biodiversité outre-mer et d'identifier les menaces potentielles qui pèsent sur cette dernière pour en assurer une meilleure gestion, a également amené les TAAF et le Conseil Général de Mayotte à construire le projet ambitieux de mettre en place une « Gestion durable du patrimoine naturel de Mayotte et des Iles Éparses ». Ce projet a été élaboré dans le cadre du X<sup>ème</sup> Fond Européen de Développement (FED) régional et cet appel à projet est la troisième phase opérationnelle de sa mise en œuvre.

## **Objectifs de la campagne « Inventaire et suivi des récifs coralliens de Mayotte et des îles Eparses »**

L'objectif de la campagne proposée dans cet appel à projet est d'achever la mise en place d'un réseau cohérent de stations de suivi des récifs coralliens de Mayotte et des îles Eparses afin de permettre aux gestionnaires de ces territoires d'appréhender l'évolution de l'état de santé des écosystèmes récifaux. Si possible, des liens seront établis entre cette évolution et les différentes perturbations d'origine anthropique ou naturelle auxquelles ces écosystèmes sont soumis. Ces observatoires porteront aussi bien sur les différentes espèces de coraux que sur l'ensemble des autres espèces associées aux récifs coralliens. Ce système commun de suivi devra constituer, au travers entre autres du suivi de divers indicateurs, un outil d'aide à la décision sur lequel les gestionnaires pourront s'appuyer pour évaluer l'efficacité des mesures de conservation mises en place.

Cette étude concerne les récifs de l'ensemble des îles Eparses (Europa, Bassa da India, Juan de Nova, Glorieuses et le banc récifal associé du Geysier, et si possible Tromelin) et de Mayotte (et les bancs récifaux associés de l'Iris et de la Zélée) avec une priorité sur le périmètre des deux parcs marins (de Mayotte et des Glorieuses). Les résultats apportés par cette étude devront ainsi contribuer à répondre aux objectifs de gestion visant les récifs coralliens de ces deux parcs, à savoir :

- Pour le Parc marin de Mayotte, « restaurer ou maintenir en bon état de conservation l'ensemble des récifs coralliens en vue de préserver les habitats et leur connectivité, de la côte aux espaces océaniques » ;
- Pour le Parc naturel des Glorieuses, « protéger le patrimoine naturel, particulièrement les tortues, les récifs coralliens et les mammifères marins, notamment par une surveillance maritime adaptée aux enjeux et la sensibilisation des acteurs et des usagers ».

Pour atteindre ces objectifs, les deux territoires ont déjà engagé, avec des niveaux d'avancement différents, des actions de connaissance, de suivi, voire de conservation des récifs coralliens. Ce projet permettra de compléter les programmes existants en termes de connaissance et de suivi avec pour priorité la création d'un observatoire des récifs coralliens sur l'ensemble du gradient latitudinal offert par les îles françaises du Canal du Mozambique. Il s'agira notamment de consolider et d'harmoniser le réseau de stations d'observation existant par de nouvelles stations afin d'identifier et de suivre l'évolution d'indicateurs de santé des récifs coralliens soumis à différents niveaux de pressions anthropiques.

Ainsi, l'un des enjeux clé de ce programme est de parvenir à définir des indicateurs pertinents de l'état de santé des récifs coralliens d'une part, et du niveau des impacts anthropiques d'autre part. La détermination de ces indicateurs, et par conséquent des niveaux de pressions auxquelles les récifs coralliens sont soumis, est indispensable pour que les gestionnaires puissent mettre en place des mesures de gestion efficaces visant la conservation de ces milieux.

Ainsi, les stations de suivi qui auront été installées antérieurement à cette campagne pourront faire l'objet d'une nouvelle collecte de données (évolution de l'état de santé des récifs), tandis que pour les sites non encore étudiés, il sera demandé à l'opérateur retenu d'identifier des stations de suivis représentatives des différents habitats, de les installer et d'établir leur situation de référence.

La finalisation des inventaires permettra par ailleurs d'améliorer la connaissance des espèces et enrichir les inventaires nationaux, notamment les inventaires ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) initiés à Mayotte.

Les campagnes en mer de ce projet serviront également de « vérité terrain » pour la définition d'une typologie des habitats récifaux, qui n'existe actuellement pas pour Mayotte et en partie seulement sur les îles Eparses (à Europa uniquement) et qui rentre dans une logique globale de gestion durable des milieux récifaux (inscription dans les référentiels nationaux et internationaux).

Les données recueillies lors de cette campagne et celles qui seront recueillies par la suite dans le cadre du réseau des stations d'observation pourront également être utilisées pour contribuer au développement d'une analyse de la biogéographie et de la connectivité des peuplements récifaux..

Ce projet s'inscrit dans un dispositif plus large de suivi du milieu marin, construit dans le cadre du X<sup>e</sup> FED régional, qui inclut également le suivi des biomasses halieutiques associées aux bancs récifaux des Parc naturels marins (PNM) de Mayotte et des Glorieuses (1<sup>ère</sup> phase opérationnelle du X<sup>e</sup> FED régionale). Dans ce contexte et pour assurer une cohérence entre les différents suivis, l'opérateur, avec l'appui des gestionnaires, devront se tenir informer de l'avancement des autres actions entreprises sur le territoire en lien avec le présent projet et envisager des mutualisations lorsque celles-ci sont possibles (coordination dans la mobilisation des moyens logistiques, éventuels échanges de données, possible choix de stations communes pour différents suivis, etc.).

La campagne « Inventaire et suivi des récifs coralliens de Mayotte et des îles Eparses » a donc pour objectifs globaux (visant l'ensemble du territoire étudié) :

- 1) de **définir un réseau cohérent et pérenne de stations de suivi des récifs coralliens** de Mayotte et des Îles Eparses ainsi que la stratégie de monitoring associée reposant sur des protocoles standardisés ;
- 2) d'effectuer un relevé ponctuel des données associées aux protocoles de suivi pour les **stations identifiées** : soit, fournir un état « initial » des nouvelles stations, ou encore une nouvelle série de données spatio-temporelles pour les stations déjà existantes (si le pas de temps est pertinent) ;
- 3) de **dresser un état des lieux** sur l'état de santé des récifs coralliens de Mayotte (incluant les bancs de la Zélée et de l'Iris) et des Îles Eparses (incluant le banc du Geyser) : des données de référence et si possible une situation de référence seront attendues ;
- 4) de **compléter les données existantes sur la diversité des peuplements coralliens** (biodiversité, biocénoses, etc.) sur les récifs coralliens de Mayotte et des Îles Eparses ;
- 5) de **définir une typologie des habitats récifaux** pour Mayotte et les Îles Eparses permettant de s'assurer de la bonne représentativité du réseau de stations de suivi qui sera défini dans le cadre de cette étude. A noter : les habitats associés aux systèmes récifaux (mangrove, herbiers, etc.) pourront être intégrés à cette typologie si le temps et les moyens alloués le permettent mais ce n'est pas une exigence du présent projet ;
- 6) de **construire des indicateurs** permettant de suivre l'évolution de l'état de santé des récifs coralliens (basés par exemple sur la diversité spécifique mais aussi fonctionnelle des différents peuplements), ainsi que des indicateurs permettant d'évaluer les pressions anthropiques afin de guider sur le long terme les gestionnaires dans le choix des mesures de conservation des récifs coralliens. Ces indicateurs viseront également à établir des **points de comparaison entre récifs anthropisés** (Mayotte) et récifs **non anthropisés** (îles Eparses) ;
- 7) de **proposer des objectifs et des mesures de gestion** ainsi que des préconisations sur les paramètres à suivre pour évaluer leur efficacité. Ces recommandations devront viser, en cohérence notamment avec les orientations des deux parcs marins, la conservation des écosystèmes récifaux et des services qu'ils fournissent, à concilier dans certains cas avec des activités économiques ;
- 8) d'**apporter des éléments de connaissance nouveaux sur les phénomènes de connectivité** qui lient les zones étudiées entre elles.

La campagne de terrain devra être précédée d'une étude bibliographique reprenant l'état de l'art sur les questions posées par cet appel à projet : connaissances sur la biodiversité récifales, le réseau existant de suivi de l'état de santé des récifs coralliens et les données antérieures, sur la typologie des habitats récifaux et sur les éventuelles connectivités entre peuplements récifaux, ainsi que sur les connaissances manquantes pour pouvoir proposer des mesures de gestions cohérentes de

ces milieux et par conséquent les méthodes appropriées pour palier à ces lacunes. Le déroulé des campagnes proposées est détaillé ci-après.

## **Descriptif de la campagne et méthodologie proposée**

### **A - Données antérieures et besoins identifiés**

#### Mayotte et banc de l'Iris

Dans le cadre de l'Observatoire des Récifs Coralliens (ORC), créé en 1998, 12 stations de suivi ont été mises en place tout autour de l'île de Mayotte et sont suivies chaque année (3 stations de référence suivies au minimum selon financements disponibles). Afin d'établir un état des lieux actualisé de l'état de santé des récifs coralliens présents dans son périmètre, le Parc marin de Mayotte a financé en 2012/2013 un suivi à grande échelle de l'ensemble des récifs (frangeants, internes, barrières) ainsi qu'un suivi des trois stations de référence suivies depuis 1998). Les résultats sont disponibles auprès du Parc marin de Mayotte.

Ainsi, sur Mayotte, le suivi déjà effectué sera complété par l'exploration de la barrière effondrée ouest de l'île et du banc de l'Iris suivant le protocole MSA (Medium Scale Approach). Des relevés d'inventaire devront être réalisés sur les zones paraissant les plus intéressantes. Le suivi GCRMN (Global Coral Reef Monitoring Network) de l'ensemble des stations ORC existantes (Observatoire des Récifs Coralliens) sera également réalisé pour l'ensemble des paramètres retenus dans le plan de gestion du Parc naturel marin de Mayotte et le réseau de contrôle et de surveillance DCE. En complément, de petites sondes de température pourraient être remises en place au minimum sur les trois stations de référence de Mayotte ainsi que sur certaines stations pertinentes des îles Eparses afin de suivre les effets du changement climatique.

#### Îles Eparses et bancs récifaux éloignés

Il existe à ce jour un réseau de stations de suivi-monitoring des récifs coralliens sur l'ensemble des Îles Eparses, mis en place dans le cadre du Consortium de Recherche « Eparses 2011-2013 » coordonné par le CNRS-Inee et initié par les TAAF. 6 stations GCRMN et 24 stations de suivi de la biodiversité ont été installées entre 2009 et 2012 sur le platier et la pente externe, autour de la Grande Glorieuse et de l'île du Lys. Seules 2 stations ont été expertisées au Geysier en 1999, 2000 et 2002 sur la pente externe du récif nord et les pâtés du platier interne. Un réseau de stations similaire a également été mis en place sur l'île d'Europa en 2011 (11 stations biodiversité et 6 GCRMN), sur Tromelin en 2011 (2 stations GCRMN) et enfin sur l'île de Juan de Nova en 2013 (27 stations biodiversité et 7 GCRMN).

Comme pour Mayotte, ces données existantes devront être prises en compte afin d'optimiser le travail de mise en place d'un réseau d'observation pérenne des récifs coralliens.

Pour l'ensemble du territoire un effort particulier devra être consacré à l'établissement d'indicateurs pertinents de l'état de santé des récifs coralliens et des pressions anthropiques auxquelles ils sont soumis.

### **B – Méthodologie proposée**

Une **campagne à la mer de 40 jours** (sur sites) est proposée à l'opérateur afin qu'il puisse atteindre les 8 objectifs décrits précédemment. Quelques propositions sont faites ci-après pour guider l'opérateur dans l'élaboration de son plan de campagne. Toutefois, l'opérateur définit ce qu'il lui semble raisonnable de proposer pour garantir le succès du projet au regard des moyens alloués (priorisation entre les sites étudiés, l'importance relative accordée aux différents objectifs en considérant néanmoins les attentes prioritaires des gestionnaires explicitées ci-avant, etc.).

Propositions d'actions à mettre en œuvre au cours de la campagne :

- 1) Réalisation du suivi GCRMN des 12 stations ORC de Mayotte, des 6 stations des Glorieuses et des 2 stations du Geysier en priorité, et des stations GCRMN en place sur les autres îles Eparses si possible et pertinent ;
- 2) Mise en place de sondes de température sur les trois stations de référence de Mayotte et dans les îles Eparses sur un nombre restreint de stations de référence à identifier ;
- 3) Réalisation d'un suivi MSA du banc de l'Iris et de la barrière effondrée ouest de Mayotte et sur une sélection de sites appropriés autour des Glorieuses et des bancs récifaux éloignés, ainsi que sur les récifs des autres îles Eparses si possible et si pertinent ;
- 4) Réalisation des inventaires sur sites choisis sur le banc de l'Iris et la barrière effondrée ouest de Mayotte, et si pertinent, sur sites choisis autour de Glorieuses, des bancs récifaux éloignés et des récifs des autres îles Eparses ;
- 5) Etudes génétiques sur quelques espèces pour étudier les liens de connectivités éventuels entre les différents sites retenus pour la campagne.

Sites prioritaires : Lagons de Mayotte et des Glorieuses et bancs récifaux (Iris, Zélée et Geysier) ;

Autres sites souhaités (dans l'ordre de priorité) : Juan de Nova, Europa, Bassas da India, Tromelin ;

Matériel et méthodes : matériel de plongée (blocs, équipements de plongée, compresseur, etc.) ; méthodes au choix (mais impérativement compatible avec les suivis antérieurs) ; **A noter : pour les Îles Eparses, des approches méthodologiques de suivi innovantes pourront être proposées notamment en réponse aux contraintes logistiques liées à leur isolement ;**

Effort de prospection : **40 jours pour 4 à 8** plongeurs experts (à répartir entre les différents sites en fonction de leur niveau de priorité, en comptant si pertinent 12-14 jours dédiés à Mayotte et à l'Iris, le reste sur les autres sites) ;

Type de bateau : La Curieuse (navire habitable) équipée d'un laboratoire embarqué et un moyen nautique léger (zodiac) pour aller précisément sur les zones d'étude (notamment les sites peu profonds).

Pour rappel : L'opérateur pourra proposer le plan de campagne et la répartition de l'effort de prospection qui lui semble les plus pertinents au regard des données existantes et des objectifs visés. Ces points feront ensuite l'objet d'une validation en accord avec les gestionnaires.

## **C – Analyses des données et mesures de gestion**

Suite aux campagnes, les données récoltées devront être analysées par les équipes scientifiques missionnées afin, entre autre, de servir à la rédaction du plan de gestion du Parc naturel marin des Glorieuses et à l'actualisation de l'état des lieux du Parc naturel marin de Mayotte. Elles devront en outre permettre :

- de rendre compte de la vitalité des récifs et, pour les stations déjà existantes, interpréter les évolutions constatées depuis les années antérieures en se basant sur une étude bibliographique ;
- d'estimer lorsque c'est possible la résistance/résilience des récifs frangeants suite à l'épisode de blanchissement de 2010 ;
- de dresser un inventaire de la biodiversité des zones prospectées ;
- de définir des indicateurs d'impacts anthropiques autorisant la comparaison entre sites.
- d'établir des liens de connectivités éventuelles entre les sites étudiés ;

L'ensemble des données acquises devront, pour celles qui le peuvent, être bancarisées dans les bases de données existantes, en particulier celles répondant aux référentiels nationaux (*e.g.* habitats et taxonomiques définis au niveau national par le MNHN), et permettre à terme de renseigner les observatoires nationaux (ONB).

## D – Suivi-monitoring

L'état des lieux permettra de définir les opérations de suivi-monitoring à mener par la suite. Les stations d'observation déterminées par les résultats de la campagne scientifique permettront un suivi-monitoring du milieu, simple à mettre en place et pérenne. Des indicateurs de vitalité corallienne et biodiversité associée (en cours de définition pour les 2 parcs) permettront d'évaluer l'impact des changements climatiques et les impacts anthropiques sur les récifs coralliens au regard desquels les mesures de gestion pourront être ajustées. Ces indicateurs mettront notamment en évidence :

- les perturbations anthropiques : pression de pêche, piétinement, sédimentation terrigène, etc. ;
- les perturbations « naturelles » : blanchissement corallien, pullulations d'*Acanthaster planci*, recouvrements algaux, etc.

Le suivi-monitoring sera pris en charge par l'équipe des parcs naturels marins de Mayotte et des Glorieuses et potentiellement par celle des Taaf pour les suivis concernant les Îles Eparses. Il sera par conséquent demandé à l'opérateur retenu d'initier les agents des PNM (Mayotte et Glorieuses) et des TAAF en charge de cette thématique (patrimoine naturel marin) aux techniques de suivi utilisées. A la demande du commanditaire, une partie de ces personnels pourra accompagner tout ou partie des campagnes de terrain afin d'être formé aux méthodes et à la reconnaissance des organismes échantillonnés.

## Livrables attendus

Suite aux campagnes, les données récoltées devront être analysées afin de servir prioritairement à la rédaction des différents plans de gestion (ou tableaux de bord) des territoires concernés. Les livrables attendus de l'opérateur retenu seront donc :

- 1) Un **plan de campagne** détaillé (trois mois avant la date de départ des campagnes) ;
- 2) Un **rapport des campagnes** dans les 6 mois qui suivent leur achèvement ;
- 3) Un **réseau cohérent et pérenne de stations d'observation** sous la forme d'un **catalogue des données** (images, échantillons, mesures, cartographie, etc.) et si possible réalisation d'un système d'information pour la mise à disposition des données ;
- 4) Une **synthèse des résultats et diagnostic sur l'état des récifs coralliens** : établissement d'une situation de référence et, pour les stations déjà existantes, interprétation des évolutions constatées depuis les années antérieures (appuyé sur la bibliographique) ; Ces synthèses auront vocation à être intégrées dans les différents plans de gestion (en coopération avec les gestionnaires) ;
- 5) Une **stratégie de suivi-monitoring** des récifs coralliens, reposant sur un protocole simple et incluant la définition d'indicateurs du niveau d'impact anthropique sur les récifs coralliens des zones étudiées ;
- 6) Une **synthèse des connaissances acquises sur les potentielles connectivités entre les peuplements des différentes zones étudiées** ;
- 7) Un ensemble de **propositions de gestion** répondant aux objectifs cités plus haut, à définir en association avec les gestionnaires concernés : finalités et objectifs de gestion pour le PNM des Glorieuses, propositions de mesures de gestion adaptées aux différents sites et préconisations sur les paramètres à suivre.

Les actions prévues dans la présente fiche technique devront être accompagnées d'initiatives pour la diffusion de l'information et la capitalisation. L'objectif est de permettre

à l'ensemble des acteurs (institutions, entreprises et associations, grand public) concernés par les thématiques étudiées de s'approprier au mieux les résultats du projet.

A noter : la valorisation scientifique *sensu stricto* du projet fera obligatoirement mention du contexte et identifiera la source des financements ayant permis d'obtenir les données utilisées.

### **Modalités financières de mise en œuvre :**

Une enveloppe de **250 000 euros** sera attribuée pour la mise en œuvre de ce projet. Les postes budgétaires sur lesquels cette enveloppe peut être ventilée comprennent notamment mais non exclusivement : les frais de déplacements, les frais de fonctionnements, la masse salariale engagée, les analyses d'échantillons ou encore l'achat de matériel.

Il est à noter que cette enveloppe ne couvre pas les frais liés à l'utilisation des moyens logistiques lourds (affrètement d'un navire habitable, location de zodiacs, location du matériel de plongée, etc.) qui sont déjà pris en charge dans le cadre de ce projet par le commanditaire pour les 40 jours de campagne décrits plus haut. Si, au-delà de ces jours de campagne, l'opérateur prévoit des jours de terrains complémentaires (utilisant des moyens légers par exemple), les frais logistiques engendrés pourront être à sa charge (enveloppe attribuée pour l'ensemble de la prestation).

**A noter** : la période exécutoire du X<sup>e</sup> FED s'achevant fin 2015, il est impératif que toutes les dépenses associées à ce projet soient engagées à cette date.

### **Modalités de réponse à l'appel à projets**

Les réponses à cet appel à projets devront parvenir sous forme électronique aux adresses suivantes :  
[marc.troussellier@cnsr-dir.fr](mailto:marc.troussellier@cnsr-dir.fr)  
[ao-iles-eparses@taaf.re](mailto:ao-iles-eparses@taaf.re)

**Au plus tard le 15 octobre 2014 (minuit, heure de Paris).**

Les réponses utiliseront le formulaire joint à cet appel à projets et téléchargeable aux adresses suivantes :

[http://www.cnsr.fr/inee/communication/dossiers\\_docs\\_CNRS/formulaire\\_de\\_reponse\\_AAP2\\_FED.pdf](http://www.cnsr.fr/inee/communication/dossiers_docs_CNRS/formulaire_de_reponse_AAP2_FED.pdf)  
<http://www.taaf.fr/>

L'attention des porteurs de projets est attirée :

- 1) sur l'adéquation du projet avec les **moyens logistiques** mis à disposition et la pertinence du format des campagnes proposées ;
- 2) sur la capacité à fournir l'ensemble des **livrables attendus** suite aux campagnes proposées ;
- 3) sur le fait que, compte tenu de la spécificité des objectifs à atteindre, il est attendu que les projets proposés reposent sur l'**association d'équipes complémentaires** (coopérations possibles de laboratoires régionaux, nationaux voir internationaux) regroupant l'ensemble des compétences nécessaires pour répondre aux enjeux de cet appel à projet.

Les projets proposés seront évalués par des experts désignés par l'Institut Ecologie et Environnement du CNRS, chargé d'évaluer la qualité scientifique des projets pour le compte des TAAF, auxquelles les projets sélectionnés seront transmis pour validation finale.

Une fois le porteur de projet sélectionné, une première réunion entre ce dernier et les commanditaires de la campagne, sera conduite dans le but de définir un cahier des charges plus précis,

voire d'ajuster ce dernier (ajustement du projet au regard des moyens disponibles et du projet proposé) et d'établir un planning prévisionnel de mise en œuvre. Cette réunion donnera lieu à l'élaboration d'une convention déclinant les termes précis de ce projet, entre le porteur de projet retenu et les parties prenantes.

Un comité technique associant l'ensemble des acteurs concernés, notamment les socioprofessionnels, les scientifiques, le Conseil Général de Mayotte, les gestionnaires des parcs marins et l'administration des TAAF, sera enfin constitué. Ce comité se réunira de façon collégiale en début, milieu et fin de projet, afin de discuter de l'avancée du projet et les éventuels ajustements à y apporter.